ARSSA île de Ré
Secourisme Sauvetage Aquatique

Association **R**éthaise de **S**ecourisme et **S**auvetage **A**quatique

PROGRAMME PREVISIONNEL BNSSA 2023/2024

ET DES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

	TYPE DE FORMATION	LIEUX	DATES ET VOLUMES HORAIRES
FORMATION BNSSA	<u>Formation aquatique</u> * 1) 100m sauvetage/apnée/ remorquage 2) 250m sauvetage (palme/masque/tuba/ remorquage) 3) Assistance à personne en difficultée	Centre Aquatique Aquaré St Martin de Ré	Samedi matin 10h30 à 12h00 environ Ou Certains Dimanche aprés-midi de 16h30 à 18h00 - - A partir d'Octobre2023 jusqu'à début avril 2024 (hors vacances scolaires)
	<u>Formation réglementation</u> * Réglementation des baignades Organisation matérielle et humaine des secours	Local de formation - Ste Marie de Ré	**Environ 8h00** Sur deux matinées ou après-midi 1 trimestre 2024
	<u>Formation secourisme PSE1</u> *		**35h minimum (5 jours)** Vacances de la Toussaint 1 ère ou 2 ème semaine
FORMATIONS COMPLEMENTAIRES	<u>Formation secourisme PSE2</u> *	Local de formation - Ste Marie de Ré	**28h minimum (4 jours)** Sur deux Week-end à suivre ou vacances scolaires de Février
	<u>Formation océan SSA</u> *	Plages de l'Ile de Ré (lieu suivant la météo)	**28h minimum (4 jours)** (week-end ou vacances scolaires)

	<u>Examen BNSSA</u>	Centre Aquatique Aquaré St Martin de Ré	Entre Février et Mai 2024

* : Minimum règlementaire pour que la formation ait lieu : 6 personnes

Association loi 1901 – Affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n° 5320
Siège social : 10 rue des Galinées – 17740 Sainte Marie de Ré – Tél. : 07.76.94.01.89